

Programme Randonnée
week-end été 2020
Sur le chemin des Douaniers



Au programme, randonnée, méditation, relaxation, alimentation saine...

1er Week-end le Samedi 18 juillet 11h et Dimanche 19 juillet 16h

- Samedi de Urville-Nacqueville au Gîte à St Germain des vaux 20 km en longeant principalement la côte
- Dimanche Départ du gîte et au retour au gîte en passant par Port Racine, Goury 16km

2eme Week-end le samedi 1er août 11h et Dimanche 2 août 16h

- Samedi du Gîte de St Germain des vaux au Gîte en passant pas nez de Voidries et nez de Jobourg 18km
- Dimanche du gîte à Biville 16km

Matériels à prévoir :

- De bonnes chaussures de marche
- Un sac à dos
- 2 litres d'eau
- Casquette, lunette de soleil, coupe vent
- Crème solaire
- En-cas, grignottage
- Votre bonne humeur

Talents de musiciens, conteurs bienvenue...

Pas besoin de duvet ni drap
Possibilité de randonnée « léger »

Les lieux de rendez-vous seront indiqués quelques jours avant.

Bulletin d'inscription

Merci de compléter le bulletin et nous le renvoyer par mail à : naturozen@yahoo.fr
ou par voie postale à l'adresse suivante : Association Chemin Faisant 43 rue des
Aumônes. St Romphaire 50750 Bourgvallées

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

CP : VILLE :

TÉL. PORTABLE : TÉL. FIXE :

MAIL :

Je m'inscris au 1er week-end qui se déroulera du samedi 18 juillet
au dimanche 19 juillet 2020

Je m'inscris au 2eme week-end qui se déroulera du samedi 1er
août au dimanche 2 août 2020

Possibilité de s'inscrire aux 2 week-end sous réserve de places
disponibles

Je suis en bonne condition physique et j'ai l'habitude de randonner
plusieurs heures.

Tarifs et Paiement

Le tarif est de 95€ par week-end et par personne comprenant :

- La nuit en gîte en chambre partagée
- Le repas du soir (principalement végétarien) ainsi que le petit déjeuner et le déjeuner du dimanche midi
- L'accompagnement par Monsieur Ferré Matthieu naturopathe, formé au PSC1 (Premiers secours civique niv 1)
- Des exercices de méditation relaxation (facultatif)

Le tarif ne comprend pas :

- Le repas du samedi midi (prévoir pique nique)
- Le trajet aller-retour Domicile → lieu de la randonnée (possibilité d'organiser du covoiturage)

Possibilité de régler en plusieurs fois sur demande

J'approuve les conditions générales de vente présentées en pages 5 et 6 de ce dossier d'inscription

Merci d'adresser votre règlement par chèque à l'ordre de « Chemin Faisant »

Date et signature :

Conditions générales de ventes

Organisateur :

L'organisateur de ce stage est l'association chemin faisant. Association de loi 1901 à but non lucratif. L'association fait appel à un ou plusieurs prestataires afin de mener à bien les différents stages.

Inscription :

L'inscription à l'un de nos stages implique l'acceptation des conditions ci-après. La signature du bulletin d'inscription sous-entend leur acceptation.

L'inscription n'est effective qu'à réception du bulletin d'inscription dûment rempli, accompagné du montant du séjour, la réception de ce paiement n'impliquant la réservation que dans la mesure des places disponibles. En cas d'acceptation, le solde du prix du séjour devra nous parvenir au moins 7 jours avant le départ. Le montant du séjour devra être réglé en totalité pour toute inscription effectuée à moins de 30 jours avant le départ.

Modalités de règlement :

Par chèque à l'adresse indiquée sur le bulletin d'inscription.

Annulation :

En cas de désistement de votre part, vous devez impérativement nous confirmer votre annulation par courrier ou e-mail (dates faisant foi).

Les frais retenus par l'association sont les suivants :

- plus de 60 jours avant le départ : pas de frais
- de 60 à 30 jours avant le départ : 25% du montant total du séjour
- de 29 à 8 jours avant le départ : 50% du montant total du séjour
- de 7 à 2 jours avant le départ : 100% du montant total du séjour
- non-présentation au départ : 100% du séjour.

Les sommes retenues seront remboursées en cas d'annulation justifiée (notamment maladies, accident, décès ...)

En cas d'annulation de notre part : une solution de remplacement vous sera proposée 21 jours au moins avant le départ. En aucun cas ces modifications ne pourront donner lieu à des dommages et intérêts. Si les solutions proposées ne vous conviennent pas, vos versements vous seront intégralement restitués sans autre indemnité.

Hébergements pendant le séjour :

L'hébergement se fait principalement en gîte d'étape, ce qui implique de dormir dans des chambres partagées. Cependant chaque participant dormira dans un lit individuel. Ils sont possibles uniquement en fonction des disponibilités des hébergements. Les lieux indiqués sur le programme sont donc susceptible de changement.

Responsabilité :

Chaque participant est tenu de se plier aux règlements et formalités de police, de douane ou de santé, à tout moment du séjour et quel que soit la destination.

Agissant en qualité d'intermédiaire entre les participants et les prestataires de service, l'association

ne saurait être confondu avec ces derniers, qui en tout état de cause conservent leur responsabilité propre. En cas de modification impérative de programme (dates, horaires, itinéraires...) les participants ne pourront prétendre à aucun remboursement ou indemnité.

Risques :

Chaque participant est conscient que, vu le caractère de nos séjours, il peut courir certains risques inhérents à la pratique de la randonnée. Il les assume en toute connaissance de cause et s'engage à ne pas faire porter à l'agence ou aux différents prestataires, la responsabilité des accidents pouvant survenir. Ceci est également valable pour les ayants droit et tout membre de la famille. L'association ne peut être tenue pour responsable d'un accident du à une imprudence individuelle, à une erreur personnelle d'itinéraire ou encore à une interruption volontaire en cours de progression (notamment pour raisons climatiques). Aucun remboursement ne pourra être demandé pour tout abandon du participant et ce quelque soit le motif. Cependant une aide pour le rapatriement sera apportée dans la mesure du possible.

Prix :

Ils s'entendent du point d'accueil au point de dispersion. Leur montant est indiqué pour chaque séjour.

Litiges :

Tout litige résultant des conditions ci-dessus est du ressort du tribunal de Commerce de Caen.

Date et signature
« lu et approuvé »